

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à une "jeunesse perdue".

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Peut-être avez-vous, vous aussi, entendu cette phrase glaçante dans la bouche des jeunes : « Nous, on est la génération perdue. »

Qu'une telle phrase soit prononcée à Anderlecht, en 2025, devrait nous alerter toutes et tous. Elle n'est pas une simple exagération adolescente. Elle est le reflet d'un sentiment profond de désillusion, de fatigue et de solitude. On peut alors se poser une question simple : comment en est-on arrivé là ?

Il suffit d'ouvrir les yeux sur leur quotidien. Oui, les jeunes d'aujourd'hui vivent une précarité grandissante, subissent un marché du travail de plus en plus instable, sont marqués par des années d'incertitude – crises économique, climatique, sociale – et trop souvent, ils sont absents des décisions politiques qui pourtant les concernent directement.

Et surtout, il y a une réalité dont on ne parle plus: la pandémie de « COVID-19 ». En effet, celle-ci a laissé une empreinte indélébile. Isolement, décrochage, anxiété, perte de repères. Une jeunesse a traversé une crise historique dans un silence institutionnel assourdissant. Aujourd'hui encore, les effets sont visibles – et ils appellent une réponse politique forte.

Toutefois, nous saluons les efforts engagés par le Ministre « ECOLO » Alain Maron, qui a fait de la santé mentale une priorité à Bruxelles, en particulier pour les jeunes. Des mesures concrètes ont été mises en place pour renforcer l'offre de soins, développer l'accès aux services psychologiques et soutenir les associations de terrain.

Aujourd'hui encore, les effets de cette crise demeurent visibles – et ils appellent à poursuivre et renforcer cette réponse politique ambitieuse.

Et vous n'êtes pas sans savoir que cette réalité est encore plus dure pour celles et ceux issus de milieux précarisés. Ces jeunes qu'on entend trop peu, mais dont l'intelligence, la créativité, l'engagement mériteraient d'être placés au cœur des politiques publiques.

Et pourtant, ils ne sont pas « perdus ». Bien au contraire. Ils sont lucides, connectés, inventifs. Ils maîtrisent les outils numériques, s'engagent dans des causes collectives, cherchent du sens et du lien. Ils n'attendent qu'une chose : qu'on leur fasse confiance et qu'on les implique.

Madame l'Échevine, vous entamez aujourd'hui votre quatrième mandat à la tête de la « Jeunesse » à Anderlecht. Autrement dit, vingt ans. Et si nous sommes nombreuses et nombreux à interroger aujourd'hui le bilan de ces deux décennies, c'est aussi parce que nous savons que vous avez l'expérience, les leviers, et désormais le recul pour impulser un vrai changement.

Soyons justes : des choses ont été faites à Anderlecht.

Sous votre impulsion, des projets comme le lieu d'accueil parents-enfants "Bouts de ficelles", les espaces numériques mis en place durant la crise sanitaire, ou encore des initiatives culturelles telles que le spectacle « Prison » ou le « Festival Bout'choux », ont vu le jour. Ces actions ont permis de renforcer les liens familiaux, de soutenir l'accès aux outils numériques, et d'ouvrir des espaces d'expression artistique pour les plus jeunes.

Ce sont des avancées importantes, et nous saluons l'attention portée à ces domaines.

Mais face aux défis immenses que traverse la jeunesse aujourd'hui, ces actions, souvent ponctuelles ou fragmentées, ne suffisent plus. Ce dont notre commune a besoin maintenant, c'est d'une politique jeunesse cohérente, ambitieuse, construite avec et pour les jeunes.

À titre de comparaison, regardons ce qui a été mis en place à Molenbeek sous le mandat de Sarah Turine, ancienne échevine « ECOLO » de la jeunesse :

Elle avait mis en place un « Conseil consultatif de Jeunes », leur offrant un véritable espace d'expression et de participation citoyenne.

Elle avait soutenu de nombreux projets culturels engagés, comme un festival de théâtre porté par des jeunes, ou la réalisation de capsules vidéo citoyennes pour leur permettre de raconter leur vécu.

Les jeunes ont besoin de projets qui forment un tout : une vision cohérente où les jeunes sont perçus non comme des "problèmes à encadrer", mais comme des acteurs à écouter, à soutenir, à responsabiliser.

Cela ne veut pas dire qu'Anderlecht n'a rien fait. Cela signifie simplement que beaucoup reste à construire.

Monsieur le Bourgmestre, chers membres du Collège et chère Madame l'Échevine, je vous pose donc ces deux questions :

Que comptez-vous faire aujourd'hui – avec qui, avec quels moyens – pour que cette jeunesse retrouve confiance, reconnaissance et avenir ?

Car vous en êtes sans doute déjà convaincue : pour répondre aux attentes des jeunes, il est essentiel que notre politique jeunesse s'enracine davantage dans les réalités du terrain.

Et sachez que nous serons là. Pour questionner, oui. Mais aussi pour vous accompagner, vous soutenir et travailler avec vous. Car c'est ensemble, avec les jeunes, que nous construirons la commune de demain.

Madame l'Échevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgend antwoord:

Je vous remercie pour votre interpellation intitulée « Une jeunesse perdue », qui traduit une inquiétude légitime mais que je ne peux partager.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je tiens à vous informer que Monsieur le Bourgmestre a demandé d'être concis dans les réponses vu le nombre important d'interpellations, aujourd'hui, venant de l'opposition. Je comprends tout à fait sa demande. Mais j'annonce d'emblée que je risque de prendre un peu plus de temps que demandé car le sujet soulevé est trop important pour être résumé en une seule page.

Alors, oui, notre jeunesse fait aujourd'hui face à une accumulation de défis et traverse des crises profondes, précarité sociale, inégalités d'accès à l'éducation, isolement, perte de repères, difficultés d'insertion professionnelle, insécurité, ... Ce sont des réalités qu'on ne peut ni minimiser, ni ignorer et il serait irresponsable de le faire. Mais à Anderlecht, et en tant qu'échevine de la « Jeunesse », je refuse de céder à une vision fataliste et à l'idée d'une génération « perdue ».

Je préfère parler d'une génération lucide, engagée, solidaire, exigeante, porteuse d'un formidable potentiel et profondément concernée par le monde qui l'entoure. Une jeunesse qui demande qu'on lui donne les moyens d'agir, et qui représente, à nos yeux, une force de changement essentielle pour notre commune.

Le politique de la « Jeunesse » est, et sera toujours, construite avec et pour les jeunes. Et depuis plusieurs années déjà, la Commune d'Anderlecht a profondément renouvelé sa politique « Jeunesse » en ce sens. Cette politique ne se contente pas de « faire pour », elle choisit de faire avec le « Plan d'Action Jeunesse », élaboré en concertation avec les jeunes et voté par ce Conseil, repose sur 10 axes clairs et concrets qui sont :

1- optimiser les outils destinés à informer les jeunes et améliorer la communication entre les acteurs et partenaires,

2- renforcer l'implication des jeunes dans la vie communale et leur capacité à participer à la démocratie et aux prises de décisions,

3- améliorer les conditions d'enseignement des jeunes et les contenus proposés par les établissements tout en accordant aux jeunes une place en tant que citoyen « CRACS »,

4- développer l'offre d'activités pour animer les jeunes et dynamiser leur potentiel de jeunes citoyens actifs, solidaires et responsables,

5- Améliorer les conditions de déplacements dans la Commune, la sécurité et la qualité de vie dans l'espace public,

6- Améliorer la propreté et la qualité de vie dans l'espace public (rues, métros, arrêts de bus, espaces verts, abords des écoles), sensibiliser à la cause climatique,

7- renforcer l'offre d'activités sportives accessibles au public jeunes et sa visibilité,

8- favoriser la mise à l'emploi des jeunes et les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi hors et au sein de l'administration communale,

9- favoriser le sentiment de sécurité des jeunes dans l'espace public et améliorer les relations jeunes/police,

10- Santé, logement, sécurité

Ce plan d'action est évalué chaque année et il est porté par deux outils majeurs :

- La « Plateforme Jeunesse », qui est un espace de coordination entre associations, institutions et les jeunes eux-mêmes ;
- Le programme « Ambassadeur Jeunesse », lancé en 2024, qui forme des jeunes à devenir des relais d'information et de mobilisation dans leurs quartiers pour aller à la rencontre d'autres jeunes afin de concrétiser leurs projets.

Ces dispositifs garantissent une participation réelle et structurée des jeunes à nos décisions.

Être présents là où les jeunes se trouvent n'est pas seulement un principe pour le service « Jeunesse », c'est une véritable méthode d'action. Pour cela, nous avons développé des outils concrets et adaptés, conçus pour répondre directement aux préoccupations immédiates des jeunes, là où ils vivent, se réunissent et s'expriment, tels que :

- Le « Point d'Information Jeunes » (PIF), en partenariat avec « Infor Jeunes », qui propose des permanences hebdomadaires pour répondre aux questions sur l'emploi, les études, le logement, l'aide sociale, etc. Il anime aussi une forte présence en ligne, avec plus de 900 abonnés actifs.
- Des ateliers citoyens (éloquence, speed dating politique, sensibilisation au vote) renforcent l'engagement civique.

- Des espaces d'étude sont ouverts lors des périodes d'examens pour favoriser la réussite scolaire.
- Un soutien au bénévolat et aux jobs étudiants, avec plus de 200 jeunes ayant postulé à des emplois communaux à l'été 2024.

L'un des piliers de notre action au niveau de la « Jeunesse » est l'inclusion avec diverses initiatives telles :

- « L'Espace Public Numérique » (EPN) qui propose des formations gratuites en bureautique, cybersécurité, codage – avec une attention particulière portée aux jeunes filles pour briser les stéréotypes de genre.
- Un prêt de matériel informatique pour lutter contre la fracture numérique.
- Un accompagnement socioprofessionnel mis en place ainsi que des formations pratiques (permis théorique, premiers secours, permis bateau) et une plateforme d'insertion digitale.

Le service « Jeunesse » a créé une « permanence famille » et bientôt une « permanence santé » suite à la demande des associations

À côté de ces dispositifs d'inclusion et d'insertion, je crois aussi fermement que la culture et la créativité peuvent jouer un rôle tout aussi essentiel pour éveiller, impliquer et valoriser la jeunesse.

C'est dans cet esprit que nous soutenons des initiatives culturelles engagées, comme le théâtre, utilisé ici comme un outil puissant de sensibilisation autour de thématiques telles que la santé mentale, les discriminations, la violence et encore bien d'autres....

Concrètement, nous pouvons nous appuyer sur un réseau local solide et mobilisé, qui fait vivre les politiques jeunesse au plus près des réalités du terrain. Nos maisons de jeunes, espaces numériques et infrastructures de proximité ne sont pas de simples lieux d'accueil : ce sont de véritables espaces d'émancipation, où les jeunes peuvent se retrouver, apprendre, créer, débattre, se former et s'engager.

Les service « Jeunesse » et « Vie associative » y proposent une programmation variée et ciblée, qui va de l'accompagnement individuel à la mise en place de projets collectifs.

Parmi les actions phares :

- Les « Mérites Jeunesse »,
- Le festival "Jeunes, faites bouger 1070",
- Des projets comme "Paroles de jeunes", qui donnent la parole à ceux qu'on entend rarement, à travers des formats créatifs (podcasts, vidéos, expo photo).

- Des actions citoyennes, comme des collectes solidaires, des chantiers participatifs ou des campagnes de sensibilisation conçues et portées par les jeunes eux-mêmes.

Ces initiatives montrent que la jeunesse anderlechtoise est active, inventive et pleine de ressources, pour peu qu'on lui donne les moyens de s'exprimer et d'agir.

Pour conclure, il est clair que le chemin à parcourir reste important et que les défis auxquels la jeunesse fait face sont complexes et multiples. Cela dit, il ne faut pas perdre de vue que nous ne partons pas de zéro. Depuis le début de mon engagement politique, j'ai posé des bases solides pour une politique jeunesse structurée et évolutive, qui place la participation active des jeunes au cœur de son approche et tout cela est possible grâce au travail exceptionnel des services « Jeunesse » et « Vie associative » que je tiens à remercier vivement pour leur présence sur le terrain au quotidien.

Le service et moi-même sommes toujours investis pleinement sur le terrain et à tous les niveaux pour soutenir et accompagner la jeunesse d'Anderlecht. Cet engagement de longue date nous permet aujourd'hui de construire sur des fondations solides, même si la Commune doit composer avec un contexte financier exigeant où chaque choix doit être particulièrement réfléchi et mesuré.

Nous sommes conscients que cette politique doit continuer à s'adapter aux besoins réels et aux attentes des jeunes d'Anderlecht, en s'appuyant sur leurs forces et leurs initiatives. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour soutenir et accompagner les projets locaux, renforcer les infrastructures et les dispositifs d'inclusion, et favoriser un environnement propice à leur épanouissement.

Madame la Conseillère, vous avez raison de réclamer une politique ambitieuse. Cette ambition, nous la partageons pleinement. Elle guide notre action quotidienne et oriente nos choix stratégiques. Nous restons attentifs aux retours des acteurs de terrain, aux évolutions des besoins et aux réalités des jeunes, afin que cette politique soit au plus près de la jeunesse à la fois concrète, accessible et porteuse d'espoir.

Et je terminerai en vous disant que je suis ravie de constater que vous serez là pour questionner pour la jeunesse et je m'en réjouis ! Mais sachez que je serai également toujours là pour vous répondre et vous démontrer que la Commune d'Anderlecht et plus particulièrement les services « Jeunesse » et « Vie associative » vous répondront avec des projets et actions concrètes venant du terrain avec les jeunes et pour les jeunes.

N. KAMMACHI : Merci Madame l'Echevine pour cette réponse qui me satisfait pleinement. Vous avez totalement raison et, je le disais dans mon interpellation, cette jeunesse a tout à donner, on doit juste être là pour l'accompagner. J'entends que vous

mettez toute une série de leviers en place et j'espère sincèrement que le Collège va continuer à vous soutenir pour donner les moyens à ces ambitions.